Côte d'Ivoire

chiffres clés

- Superficie en milliers de km² : 318
- Population en milliers (2000) : 16 013
- PIB par hab. en dollars (2000) : 585
- Espérance de vie (1995-2000) : 47.7
- Taux d'analphabétisme (2001) : 51.6

COTE D'IVOIRE 10/01/02 15:38 Page 106

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire constitue la deuxième puissance économique d'Afrique de l'Ouest (après le Nigeria) en raison du boom important des secteurs du cacao et du café amorcé dès les années 50. Elle a connu des difficultés à partir des années 70 mais, à la suite de la dévaluation de 1994, elle s'est engagée dans une phase de forte reprise économique. Cependant, des troubles politiques et sociaux ont débouché sur le coup d'État de décembre 1999 avant le retour à un gouvernement civil en octobre 2000. La conjonction de l'instabilité politique persistante jusqu'au début de 2001 et d'une détérioration des prix mondiaux des matières premières a entraîné une récession en 2000. La chute des récoltes de cacao et de café, ainsi que le repli du cours du café, ajoutés aux incertitudes du processus de réconciliation nationale qui placent les opérateurs dans l'attentisme, expliquent le maintien de cette conjoncture défavorable en 2001 (la croissance du PIB serait de l'ordre de –3.3 pour cent). En 2002, de meilleures récoltes de café, un léger rebond des cours du café et du cacao, et la reprise de l'aide internationale et de la coopération avec le FMI devraient permettre de retrouver une croissance positive de l'ordre de 2.4 pour cent. Cependant, l'avenir de la Côte d'Ivoire dépendra des réformes de gouvernance et de lutte contre la pauvreté qu'elle doit engager.

La Côte d'Ivoire constitue la deuxième puissance économique d'Afrique de l'Ouest

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume

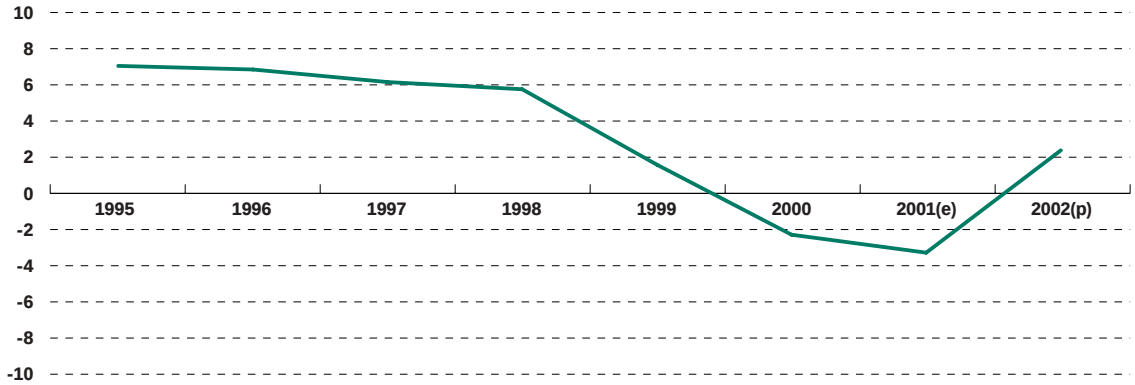

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du ministère de l'Economie et des Finances.

Développements économiques récents

Malgré une certaine restructuration sectorielle au profit du secteur industriel au lendemain de la dévaluation de 1994, la Côte d'Ivoire reste une économie largement agraire. Plus d'un quart du PIB correspond encore aujourd'hui à l'agriculture vivrière et d'exportation. Au sein même du secteur secondaire, plus d'un quart de la valeur ajoutée est produit par les industries agro-alimentaires. Ce profil, associé à l'importance des exportations dans le revenu national, rend la Côte d'Ivoire très dépendante des facteurs externes tels que le climat, la demande et les prix mondiaux.

Sur la période 1994-2000, la production du secteur primaire a connu d'importantes fluctuations liées aux variations climatiques. De plus, en ce qui concerne le cacao dont la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial (environ 40 pour cent de la production mondiale totale), l'économie a fait face à partir de 1998 à une détérioration des termes de l'échange. Cette

© OCDE/BAfD 2002

COTE D'IVOIRE 10/01/02 15:38 Page 109

Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000

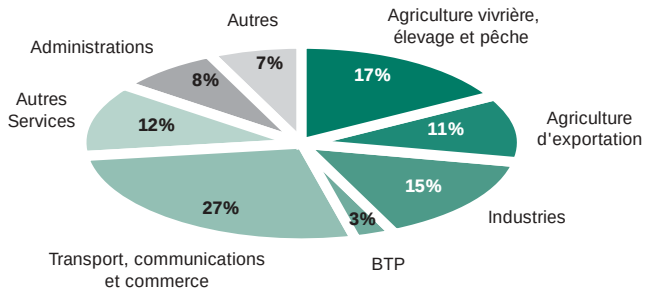

Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Economie et des Finances.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000

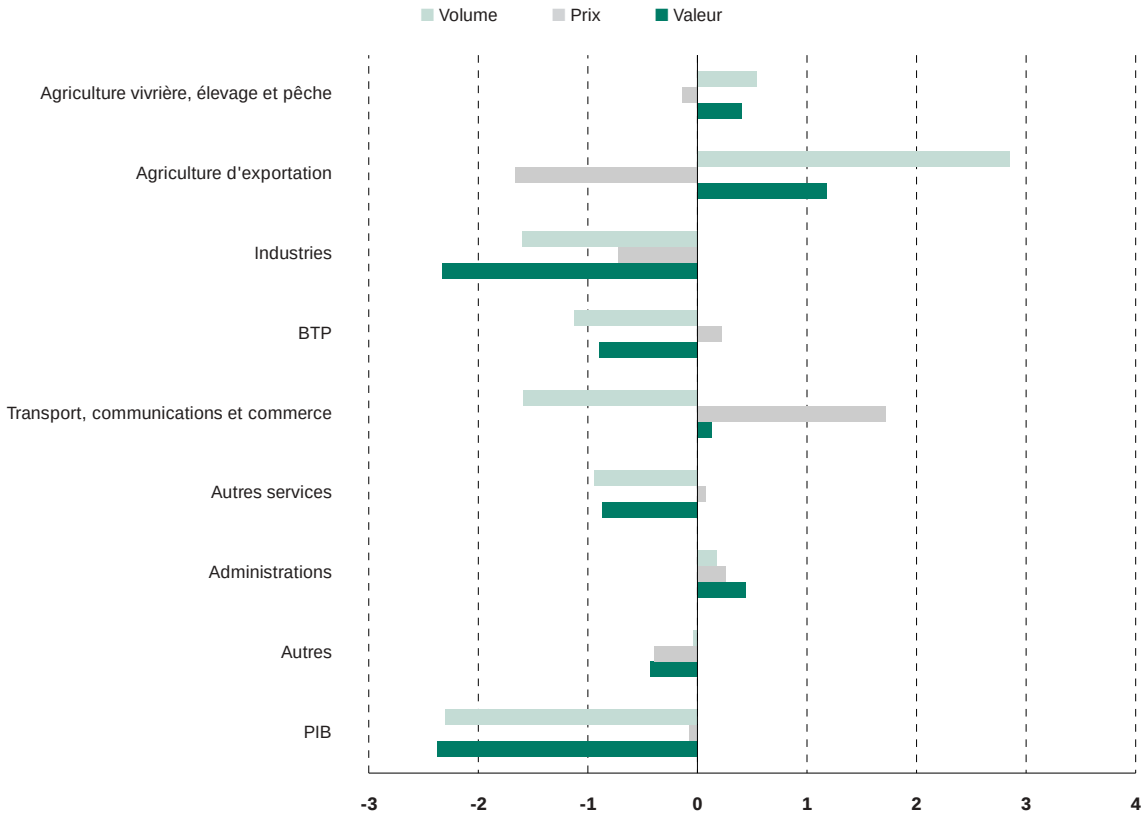

Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Economie et des Finances.

De leur côté, ni le secteur secondaire, ni le tertiaire ne semblent pour le moment enregistrer d'amélioration significative de leurs performances. A ce sujet, le gel des investissements publics en vigueur depuis fin 1999 et l'inertie des comportements d'investissement continuent de peser largement sur le redémarrage des activités. Les entreprises déplorent aussi le harcèlement fiscal exercé par l'État afin de pouvoir rembourser la dette extérieure au moment même où les arriérés publics vis-à-vis du secteur privé s'accumulent. A cette pression financière, s'ajoute le climat d'insécurité associé aux troubles politiques.

© OCDE/BAfD 2002

Figure 5 - Evolution de la production et des prix du cacao en Côte d'Ivoire

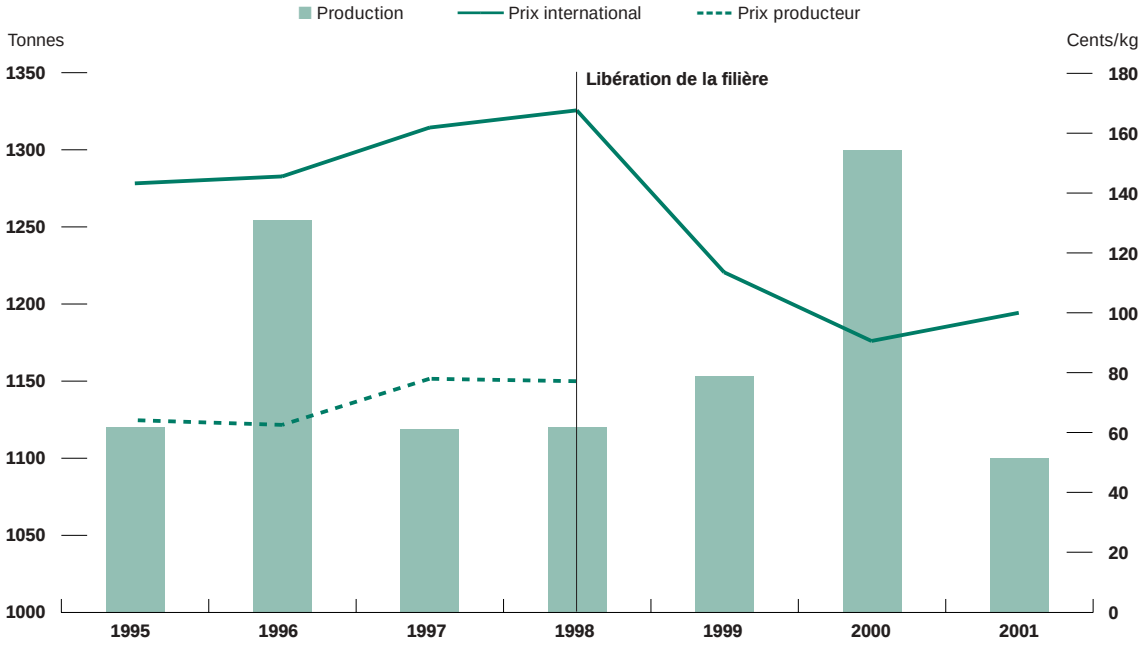

Source : FAO et Banque mondiale.

L'horizon de 2002 dépendra des résultats du plan intérimaire engagé avec le FMI pour les aspects économiques et du forum de réconciliation pour les aspects politiques. Les opérateurs privés devraient alors retrouver une certaine visibilité.

A la suite de la dévaluation de 1994, les différentes composantes de la demande ont enregistré un accroissement significatif. L'investissement est passé d'un ratio de 8 pour cent du PIB en 1993 à 16 pour cent en 1998, avec un pic de croissance en volume de 23.4 pour cent en 1996. Ce boum peut largement s'expliquer par le retour de l'aide internationale et l'évolution positive de l'épargne intérieure brute dont la part dans le PIB a atteint 25 pour cent en 1998. Cependant, ces évolutions ne se sont pas poursuivies en 1999, année au cours de laquelle la chute des prix des matières premières agricoles, l'instabilité politique et la diminution de l'aide internationale se sont conjuguées pour entraîner un ralentissement généralisé de l'activité. Dès cette année, l'investissement s'est contracté de 5 pour cent en volume, surtout par le fait

Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Formation brute de capital	**16.4**	**16.4**	**16.0**	**14.1**	**14.3**	**14.5**
Publique	5.6	6.7	4.8	3.6	4.1	4.9
Privée	10.8	9.7	11.3	10.5	10.2	9.6
Consommation finale	**75.5**	**77.3**	**77.2**	**79.1**	**76.4**	**74.3**
Publique	11.7	10.0	10.8	10.3	9.8	9.0
Privée	63.9	67.2	66.5	68.8	66.6	65.3
Solde extérieur	**8.1**	**6.3**	**6.7**	**6.8**	**9.3**	**11.2**
Exportations	46.0	42.6	44.2	46.8	45.8	44.6
Importations	-37.9	-36.3	-37.5	-40.0	-36.5	-33.4

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

© OCDE/BAfD 2002

COTE D'IVOIRE 10/01/02 15:38 Page 111

du secteur public, tandis que la croissance de la consommation des ménages passait de 3.4 pour cent à 2 pour cent.

En 2000, la tendance récessive s'est confirmée. L'investissement a connu une nouvelle contraction en volume de 21.5 pour cent. Cette fois, le secteur privé a fortement participé au mouvement en réduisant ses investissements de 24.1 pour cent. Les entreprises semblent avoir adopté une attitude attentiste en préférant puiser dans leurs stocks plutôt que de s'endetter pour investir (d'où une réduction des stocks de 120 pour cent). De son côté, le secteur public a suivi la tendance déjà amorcée en 1999 en réduisant de nouveau ses investissements de 23 pour cent (en volume).

A partir de 2000, la consommation privée connaît un fort ralentissement en réponse à la baisse du revenu disponible subie à la fois par les producteurs de café et de cacao et les salariés. Parallèlement, le solde extérieur s'améliore fortement.

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

A la suite de la dévaluation du franc CFA en 1994, la Côte d'Ivoire a signé un accord FASR (Facilité d'ajustement structurel renforcée) avec le FMI comprenant un programme d'ajustement, un rééchelonnement de la dette et des programmes de développement sectoriels. Les bonnes performances de l'économie ivoirienne ont permis une forte réduction à la fois de la dette extérieure et du déficit public (ramené de 12 pour cent du PIB en 1993 à 2.4 pour cent en 1998). Ces évolutions ont facilité la conclusion d'un second accord avec le FMI en mars 1998 dans le cadre d'un programme FRPC (Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance) contenant un volet social important. Simultanément, le FMI et la Banque mondiale déclaraient la Côte d'Ivoire éligible à une réduction de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et fixaient à mars 2001 le point d'achèvement.

Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Recettes totales (avec dons)[a]	**22.8**	**21.2**	**19.2**	**19.0**	**18.8**	**17.7**
Recettes fiscales	18.0	16.9	16.8	16.2	16.0	14.8
Dépenses totales (et prêts nets)[a]	**26.9**	**23.6**	**22.4**	**20.5**	**20.2**	
Dépenses courantes	21.3	16.9	17.4	17.2	16.6	
Sans les intérêts	*14.4*	*12.7*	*13.0*	*12.6*	*12.6*	*11.3*
Salaires	6.9	6.1	6.2	6.7	6.5	6.1
Paiements d'intérêts	6.9	4.2	4.4	4.6	4.5	
Dépenses en capital	5.6	6.9	4.8	3.1	3.6	4.2
Solde primaire	**2.8**	**1.9**	**1.2**	**3.2**	**3.1**	**2.0**
Solde global	**-4.1**	**-2.4**	**-3.2**	**-1.5**	**-2.0**	**-2.2**

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

Cependant, la chute des prix du cacao, ajoutée à une diminution nette de l'aide internationale et à de mauvaises conditions climatiques ont induit, dès 1998, un ralentissement net des recettes publiques. Les recettes fiscales ont pâti non seulement d'une détérioration de la collecte – due notamment à la fraude fiscale –, mais aussi du ralentissement général des activités et donc d'une réduction importante de l'assiette imposable. Parallèlement, l'aide extérieure se réduisait, s'éteignant même totalement au moment du coup d'État du général Gueï en décembre 1999. La coopération avec le FMI était du même coup interrompue ainsi que l' accession de la Côte d'Ivoire à l'initiative PPTE.

De leur côté, les dépenses budgétaires connaissaient entre 1994 et 1999 une restructuration importante au profit de l'investissement public, alors même que les autorités contenaient avec succès la masse salariale. De

© OCDE/BAfD 2002

COTE D'IVOIRE 10/01/02 15:38 Page 115

matières premières (dans le secteur du caoutchouc avec la SOGB en 1995, dans celui de l'huile de palme avec Palmindustrie en 1996, Sodesucre en 1997, dans le domaine du coton avec la Compagnie ivoirienne de textile (CIDT) dont la cession en deux étapes n'est pas entièrement finalisée) et dans les services publics (la Société ivoirienne des chemins de fer-SICF en 1994, CI-Telecom en 1997).

En 1995, les autorités ont amorcé la campagne de libéralisation du café et du cacao avec l'aide de la Banque mondiale. Les réformes comprenaient une réduction du rôle de la Caisse de stabilisation (Caistab) au profit d'opérateurs privés, une amélioration de la transparence de ses opérations, une baisse des droits de douane aux exportations (élimination totale en ce qui concerne le café) et surtout un démantèlement du mécanisme de stabilisation des prix aux producteurs. La complète libéralisation est alors atteinte en deux saisons : d'abord c'est le tour du café en 1998, puis celui du cacao en 1999. La Caistab est dissoute pour être remplacée par un organisme semi-public de conseil et de régulation, puis elle est de nouveau transformée en avril 2000 en une entité entièrement privée. Cette privatisation avait pour objectif majeur d'augmenter la part des prix internationaux qui revenait directement aux producteurs. Cependant, la baisse des prix mondiaux a largement érodé ces gains potentiels. De plus, si l'État ivoirien a pu abaisser les impôts à l'exportation en période de croissance de manière à favoriser les cultivateurs, la réduction des recettes fiscales liée au contexte récessif l'incite sporadiquement à instaurer de nouveaux droits de douane sur le café et le cacao (le Droit unique de sortie a augmenté de 125 FCFA/kg (0.17 dollar) à 200 FCFA (0.28 dollar) en janvier 2001 pour retomber à 160 FCFA (0.22 dollars) en juillet 2001), ce qui brouille les règles du jeu et complique le travail des douanes. Malgré le fort mécontentement induit par ces réformes, le gouvernement affirme néanmoins sa ferme intention de poursuivre dans la voie de la libéralisation. Il entend à présent procéder à la mise en place d'un cadre institutionnel de façon, notamment, à garantir un prix minimum aux producteurs (au moyen d'une approche participative). A cet effet, une bourse café-cacao a été créée en juillet 2001 dont le comité est tenu aux deux-tiers par les producteurs et au tiers par les exportateurs. L'Autorité de régulation du café et du cacao (ARCC) assure la mise en œuvre du cadre réglementaire.

Dans le domaine de l'énergie, la libéralisation des importations de produits pétroliers et la privatisation de la Société ivoirienne de raffinage (SIR) ont pris du retard. En raison du contexte récessif, les autorités n'ont pas souhaité ajuster en temps réel les tarifs de l'électricité et de l'essence sur les coûts de production, largement dépendants des cours internationaux du pétrole et du gaz. En conséquence, fin 2000, le secteur de l'électricité présentait un déficit de près de 57 milliards de FCFA (80 millions de dollars) tandis que celui de la SIR atteignait 40 milliards (56 millions de dollars). Néanmoins, en février 2001, le gouvernement ajustait les prix des produits pétroliers amorçant ainsi l'apurement du déficit de la SIR, tandis qu'en juillet 2001 il relevait le tarif moyen de l'électricité de 10 pour cent. A l'occasion de la lettre d'intention rédigée pour le programme intérimaire conclu avec le FMI, les autorités se disent déterminées à réduire les coûts structurels et à améliorer la transparence financière du secteur de l'énergie en procédant notamment au règlement des dettes croisées avec l'État. Parallèlement, elles confirment leur volonté de libéraliser le secteur des produits pétroliers et de procéder à la privatisation de la SIR.

La période qui a succédé à la dévaluation a vu aussi la multiplication des projets d'infrastructure. En 1996, le gouvernement lance les " 12 travaux de l'Eléphant d'Afrique ". Ils s'inscrivent dans la tradition des grands travaux d'infrastructure de base entrepris par l'État ivoirien tout en s'en différenciant par le recours au financement privé. Parallèlement, sous la pression des bailleurs de fonds internationaux, l'État imprime à ses investissements une orientation sociale en prenant pour cible l'amélioration des performances éducatives et médicales. Cependant, la crise politique de décembre 1999 a entraîné un gel quasi-total des projets publics. En 2000, seuls les projets résultant d'engagements signés avant le 24 décembre 1999 ont pu être réalisés (tel la réfection de l'aéroport d'Abidjan). Les projets liés aux infrastructures routières (tel le troisième pont d'Abidjan), médicales et scolaires, à l'hôtellerie et à la

© OCDE/BAfD 2002

COTE D'IVOIRE 10/01/02 15:38 Page 116

grande distribution ont, quant à eux, été suspendus.

La privatisation, ainsi que les programmes d'investissement public, ont été soutenus de 1995 à 1998 par un retour important du financement extérieur. Ils se sont aussi accompagnés d'une transformation de la Bourse d'Abidjan en Bourse régionale des valeurs mobilières (la BRVM est entrée en opération en septembre 1998). L'effet attendu était un approfondissement des marchés bancaire et financier. Cependant, l'activité de banque d'affaires est restée très peu développée en Côte d'Ivoire où l'intermédiation et le refinancement de la dette sont très peu pratiqués. Parallèlement, en raison de la prédominance des sociétés ivoiriennes au sein de la BRVM[1], celle-ci a fortement souffert de l'instabilité politique et sociale enregistrée dans ce pays. Ainsi, alors que la mise en place de la BRVM en septembre 1998 a donné lieu à un fort engouement (l'indice général des activités a atteint 110 pour cent au début de 1999 et la capitalisation 1 000 milliards de FCFA, soit 1.4 milliard de dollars), le coup d'État de décembre 1999 a entraîné une chute de 90 pour cent du volume d'activités. En outre, l'année 2000 a été caractérisée par une croissance négative du secteur bancaire qui a subi de plein fouet l'effondrement des cours de matières premières. Au total, fin 2000, les deux indices d'activité du marché (l'indice général des actions et celui des 10 valeurs les plus actives) se situaient à moins de 80 pour cent, reflétant une baisse des volumes de transaction de 53.5 milliards de FCFA (75 millions de dollars) en 1999 à 36.6 milliards (51 millions de dollars) en 2000 en raison de l'attentisme des opérateurs.

Contexte politique et social

Après 30 ans de gestion politique basée sur le parti unique du Président Houphouët-Boigny (le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire ou PDCI), la Côte d'Ivoire connaît ses premières élections pluripartites en 1990. Houphouët-Boigny y est élu pour 5 ans, mais décède en 1993. Son successeur Henri Konan Bédié (ex-président de l'Assemblée nationale) est réélu en 1995 avec 95 pour cent des votes, après avoir instauré une loi électorale excluant tout participant dont les origines ne seraient pas purement ivoiriennes ou qui aurait résidé à l'étranger durant les cinq années précédant l'élection. Henri Konan Bédié réaffirme sa position en 1998 en étendant l'obligation de résidence sur le territoire ivoirien à dix années consécutives. Il doit cependant s'incliner le 24 décembre 1999 devant une mutinerie menée par le général Gueï et laisser le pouvoir aux mains de la junte militaire.

Devant la pression internationale montante (dont l'une des composantes a été la suppression de l'aide), le général Gueï promet la tenue d'élections. Celles-ci ont lieu le 26 octobre 2000. Elles permettent à Laurent Gbagbo et au Front Populaire Ivoirien (FPI) d'accéder à la présidence de la République à l'occasion de la première alternance démocratique enregistrée en Côte d'Ivoire, dix ans après l'instauration du multipartisme. Laurent Gbagbo obtient 59 pour cent des suffrages exprimés, ce qui, étant donné le rejet des candidats du RDR (Rassemblement des Républicains) et du PDCI par la Cour suprême et l'appel à l'abstention de ces partis, correspond à une faible participation (de l'ordre de 37 pour cent). Sa légitimité est néanmoins renforcée lorsqu'un soulèvement populaire met fin à la tentative du général Gueï de rester au pouvoir.

Depuis 1999, la Côte d'Ivoire connaît une succession de troubles politiques et sociaux qui affectent dangereusement sa crédibilité internationale et pèsent sur les performances économiques du pays. Le coup d'État de décembre 1999 n'a pas été l'occasion d'importantes effusions de sang, mais il a toutefois permis l'accession de l'armée au pouvoir, et laissé un lourd fardeau en héritage aux régimes suivants. Au sein de l'armée, de nombreuses dissensions sont exacerbées et des milices paramilitaires se créent[2]. La situation sociale s'avère explosive avec en toile de fond des clivages ethniques et religieux déjà largement exploités sous le régime Bédié. En conséquence, aussi bien les élections

1. Sur 41 sociétés cotées, 39 sont ivoiriennes, 1 est sénégalaise (Sonatel) et 1 béninoise (BOA).

2. Dont la faction la plus importante sont les milices rouges de Boka Yapi, ancien chef de la garde rapprochée de Gueï.

© OCDE/BAfD 2002

COTE D'IVOIRE 10/01/02 15:38 Page 117

présidentielles d'octobre 2000 que les législatives du 10 décembre 2000 ont été l'occasion d'émeutes. La dernière tentative de coup d'État en date (janvier 2001) souligne le défi majeur de l'administration de Laurent Gbagbo : la réconciliation nationale. Celle-ci constitue aussi le préalable à la normalisation des relations avec les pays limitrophes (Burkina Faso, Ghana et Mali) et les bailleurs de fonds internationaux. A ce propos, le calme dans lequel se sont déroulées les élections municipales de mars 2001, facilité par le retour du RDR dans le jeu électoral, constitue un premier pas décisif vers la réconciliation nationale. A ce titre, il a permis le retour progressif de la coopération internationale (amorcé en juin 2001 par la France) et la reprise des discussions avec le FMI.

Concernant les aspects socio-politiques qui permettraient la reprise totale de l'aide internationale, la question de la bonne gouvernance et notamment de la corruption est au centre de l'attention. C'est, en effet, le détournement de l'aide européenne révélé fin 1998 qui avait entraîné la rupture des relations avec l'Union européenne (et avait peut-être précipité les événements de 1999). Pour restaurer la confiance, le gouvernement de Laurent Gbagbo affiche une réelle volonté de réformes. Un certain nombre de mesures ont déjà été prises, telles la déclaration des biens du Président de la République ou le devoir de régularité fiscale de tout prétendant à un poste électif ou ministériel. La levée des barrages routiers participe aussi de cette volonté en ce qu'elle permettra certainement de réduire le racket organisé sur la circulation routière. La transparence est aujourd'hui de rigueur, mais les changements de comportement risquent de prendre du temps.

Les tensions politiques sont de plus attisées par des performances sociales médiocres. En effet, en dépit de la richesse du pays relativement aux économies alentour, l'espérance de vie, l'accès à la santé et à l'éducation restent très limitées. La Côte d'Ivoire présente un niveau de PIB par habitant de l'ordre de 585 dollars, ce qui est pratiquement le double des chiffres du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et dépasse d'environ 20 pour cent celui du Sénégal. Malgré cette richesse relative, son taux brut de scolarisation n'est que de 78 pour cent, derrière le Bénin (84 pour cent), le Ghana (83 pour cent) et le Togo (124 pour cent); l'espérance de vie est de 47.9 ans, c'est-à-dire plus faible que tous les pays en paix de la région (sauf le Burkina Faso) et la prévalence du sida est la plus élevée de la sous-région (10.8 pour cent)[3].

Plusieurs explications concurrentes peuvent justifier de tels chiffres. La Côte d'Ivoire est partie de très bas au moment de sa décolonisation en 1960. Elle est aussi caractérisée par de très mauvaises infrastructures médicales, ou plutôt inadéquates puisque à la fois concentrées à Abidjan (au détriment de l'intérieur du pays) et constituées d'entités de haut standing au lieu d'être des services de proximité.

Le contexte actuel de troubles politiques n'est pas de nature à améliorer la situation sociale du pays. Ainsi, faute de visibilité concernant les financements internationaux et en raison de la détérioration des finances publiques, les investissements publics ont largement été freinés en 2000 et seuls 50 pour cent des engagements ont été réalisés. La reprise de la coopération internationale laisse cependant présager un recentrage des priorités sur les secteurs sociaux (dans l'optique notamment d'une participation prochaine à l'initiative PPTE). A cette fin, les autorités prévoient pour fin 2001 la réalisation d'une enquête sur l'éducation et la santé, et la mise en place d'un observatoire sur la pauvreté. Elles souhaitent aussi poursuivre l'élaboration d'un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) dont la version intérimaire est prévue pour octobre 2001 et le rapport définitif pour juin 2002.

3. Il faut cependant prendre les données présentées avec beaucoup de prudence sachant qu'un biais d'enregistrement peut être à l'origine d'une surévaluation relative par rapport aux autres pays.

© OCDE/BAfD 2002

COTE D'IVOIRE 10/01/02 15:38 Page 118